

# Tourbières du Pays de Bray humide

## Secteurs potentiels de restauration de biodiversité - Tourbières du Pays de Bray

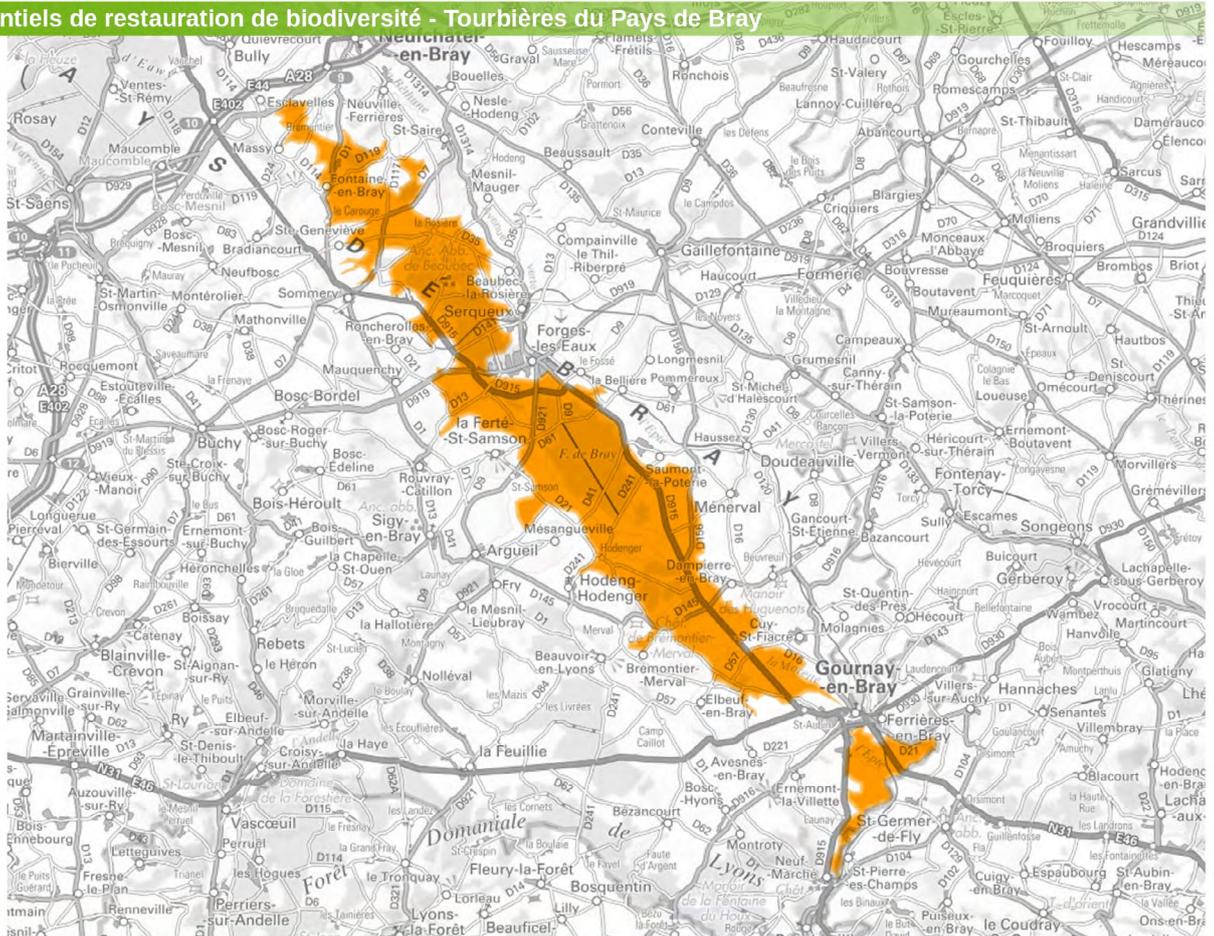


Identifiant du  
secteur : 76-7

 Secteur potentiel de  
restauration de la biodiversité

Sources :  
IGN ScanExpress,  
IGN AdmiExpress,  
DREAL Normandie  
Production :  
Le 24/03/2018 - DREAL-NORMANDIE

0 3 6 km



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

## Localisation

**Département** : Seine-maritime

**E.P.C.I.** : CC du Pays de Bray, CC des 4 Rivières, CC Communauté Bray-Eawy

**Communes** : Esclavelles, Massy, Neuville-Ferrières, Fontaine-en-Bray, Sainte-Geneviève, Saint-Saire, Sommery, Mesnil-Mauger, Beaubec-la-Rosière, Roncherolles-en-Bray, Serqueux, Forges-les-Eaux, Mauquenchy, Rouvray-Catillon, La Ferté-Saint-Samson, Saumont-la-Poterie, Le Fossé, Mésangueville, Argueil, Hodeng-Hodenger, Ménerval, Dampierre-en-Bray, Bremontier-Merval, Elbeuf-en-Bray, Cuy-Saint-Fiacre, Avesnes-en-Bray, Gournay-en-Bray, Ferrières-en-Bray, Ernemont-la-Villette, Neuf-Marché

## Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée (personne physique)
- ▶ Propriété d'une association, groupement ou société
- ▶ Collectivité territoriale
- ▶ Domaine privé communal

## Milieux principaux

Tourbières hautes actives à sphaignes, prairie humide, bocage, bois et forêt.

## Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Terrain acquis par le département grâce à la TDENS
- ▶ Terrain acquis par le Conservatoire d'espaces naturels
- ▶ Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier
- ▶ Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)
- ▶ Zone sous convention de gestion
- ▶ ZNIEFF de type 2
- ▶ ZNIEFF de type 1
- ▶ Mesure compensatoire réalisée



PRFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
NORMANDIE

## Enjeux principaux

Cette zone du Pays de Bray est constituée de plusieurs entités paysagères : le bocage humide et ses prairies, le complexe forestier humide et ses tourbières.

Les milieux tourbeux sont des zones humides particulières et vulnérables. En effet, les conditions de vie dans ces milieux tourbeux sont très contraignantes et les communautés animales et végétales qui s'y développent y sont généralement strictement inféodées.

Le maintien de cet habitat est donc un objectif fort de préservation de la biodiversité. Cela implique dans certains cas une phase préalable de restauration, parfois par des techniques expérimentales.

## Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ maintenir le régime hydrique et des conditions trophiques nécessaires
- ▶ maintenir le milieu ouvert par pâturage extensif
- ▶ restauration par déboisement, fauche, étrépage
- ▶ dans certains cas : maintien de l'état boisé sous forme d'un peuplement clair

### Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

## Principales espèces rares et/ou protégées

### Flore

Les tourbières constituent le refuge d'espèces floristiques rares et menacées : le Rossolis à feuille ronde, la Linaigrette à feuille étroite ou la Canneberge (accompagné d'un papillon dénommé le Nacré de la Canneberge, forme endémique du Pays de Bray).



Rossolis à feuilles rondes  
(*Drosera rotundifolia*)



Linaigrette à feuilles étroites  
(*Eriophorum angustifolium*)

### Faune

Ces milieux naturels abritent de nombreuses espèces, dont on peut citer le Triton crêté pour les amphibiens ; l'Écrevisse à pattes blanches pour les crustacés ; le Grand Murin chez les mammifères ou le Lucane cerf volant parmi les insectes.



Lucane cerf-volant  
(*Lucanus cervus*)



Écrevisse à pattes blanches  
(*Austropotamobius pallipes*)